

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

AFFICHÉ LE 27 NOV. 2019

COMITE SYNDICAL

Le mardi 26 novembre 2019 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 4 novembre 2019, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint

Etaient absents excusés :

Madame Sylvie AILLAUD, représentant Provence Alpes Agglomération,
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-président de Durance Luberon Verdon Agglomération.

2019
NOV
27

Délibération n° D-2019-23

OBJET : Demande de subvention 2020 auprès de l'Etat – DRAC

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 – article 37 – modifiant l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Exposé des motifs –

Il est proposé de déposer un dossier de demande subvention auprès des services de l'Etat – Direction régionale des affaires culturelles – au titre de l'exercice 2020 regroupant un programme d'actions au titre de l'Education artistique et culturelle se déroulant sur l'année scolaire 2019 – 2020. Ces actions s'inscrivent dans le respect des quatre volets du cahier des charges du Ministère de la culture.

Pour l'année 2019, le montant de l'engagement financier de l'Etat a été de 110 000 €. Il est proposé de solliciter un montant de subvention minimum à 110 000 €.

DECIDE –

D'approuver la demande de subvention pour l'année 2020 d'un montant minimum à celui octroyé en 2019 (110 000 €) ;

Dit que les crédits nécessaires au programme d'actions 2019 – 2020 seront inscrits au budget primitif 2020 ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait à Digne-les-Bains, le 26 novembre 2019.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.



The image shows a blue circular stamp with the text "Conservatoire à Rayonnement Départemental Olivier Messiaen" around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in red ink, which appears to be "Brigitte Reynaud".



A faint, light-colored grid pattern is visible on the right side of the page, possibly a watermark or a scanning artifact.